GUERRE DE 1870-71

(2me CAMPAGNE DE FRANCE)

DÉFENSE DE LA FÈRE

LETTRE RECTIFICATIVE

A UN HISTORIEN

SUIVIE DE

CONSIDÉRATIONS

SUR

Le parti Conservateur et le Gouvernement

DE

LA DÉFENSE NATIONALE

PRIX : 1 FRANC

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Palais-Royal, 17 & 19 (Galerie d'Orléans)

1871

Défense de la Fère

LETTRE RECTIFICATIVE

A UN HISTORIEN

SUIVIE DE

CONSIDÉRATIONS

SUR

LE PARTI CONSERVATEUR ET LE GOUVERNEMENT

DE LA

DÉFENSE NATIONALE

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

A la même Librairie :

RAPPORT OFFICIEL

Adressé à M. le Ministre de la Guerre

SUR LES OPÉRATIONS DU CORPS DES FRANCS-TIREURS DU PAS-DE-CALAIS
DÉTACHÉ A LA PLACE DE LA FÈRE
PAR ORDRE DU GÉNÉRAL BOURBAKI, ANCIEN COMMANDANT SUPÉRIEUR
DE LA RÉGION DU NORD

AVEC PIÈCES JUSTIFICATIVES, PLANS & CARTES, ETC.

EN PRÉPARATION :

L'IMPÔT

SIMPLIFIÉ, RENDU ÉQUITABLE ET PRODUCTIF.
MODICITÉ DU COÛT DE SA PERCEPTION NOUVELLE.

GUERRE DE 1870-71

(2me CAMPAGNE DE FRANCE)

DÉFENSE DE LA FÈRE

LETTRE RECTIFICATIVE

A UN HISTORIEN

SUIVIE DE

CONSIDÉRATIONS

SUR

Le parti Conservateur et le Gouvernement

DE

LA DÉFENSE NATIONALE

Ludovic Cartier

Tout citoyen doit à son pays sa part de dévouement et n'a pas le droit de se désintéresser de la chose publique.

Guerres criminelles, dépenses folles, corruption en haut, misère et ignorance en bas, voilà les fruits de tout pouvoir sans contrôle, le fléau de toute force que rien ne modère !

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
17-19, *Galerie d'Orléans, Palais-Royal*

1871

BROCHURES DU MÊME AUTEUR :

Le Crédit Agricole et l'Agriculture en France.
De la Répartition de l'Impôt et de son Mode de Perception.
Du Développement de la Richesse Publique.
Réforme de l'Administration Financière.
Les Crises Monétaires : moyens d'en prévenir le retour.
La Banque de France, la Monnaie fiduciaire et son Émission anormale.

A M. ÉDOUARD FLEURY,

A VORGES, PRÈS LAON

Tout citoyen doit à son pays sa part de dévouement et n'a pas le droit de se désintéresser de la chose publique.

Guerres criminelles, dépenses folles, corruption en haut, misère et ignorance en bas, voilà les fruits de tout pouvoir sans contrôle, le fléau de toute force que rien ne modère.

Un de mes amis, habitant La Fère, m'a adressé dernièrement un exemplaire du nouvel ouvrage que vous venez de publier, sous le titre d'*Histoire de la guerre de* 1870-71 *dans le département de l'Aisne.* Je l'ai lu avec tout le soin que vous avez apporté à l'écrire et avec tout l'intérêt qu'il emprunte aux événements que vous retracez. Comme vous le dites justement, ce travail ne peut être définitif : « il ne sera » et ne pourra être complet que dans un avenir très-éloigné, » grâce aux nouvelles investigations que plus de liberté » permettra, que l'échange plus facile entre les journaux » rendra plus fructueuses, grâce aussi aux renseignements et

» aux communications que vous sollicitez de tous et de par-
» tout dans l'intérêt de la vérité historique. »

En raison de ce principe de la probité littéraire et de la conscience de l'écrivain qui ne veut, suivant l'expression de Montaigne, qu'on ne soumette au jugement du public qu'un livre de *bonne foy*, et à titre d'intéressé dans les rectifications que vous vous proposez d'introduire dans les prochaines éditions de votre ouvrage, permettez-moi de vous signaler certains épisodes entachés d'inexactitude concernant le Corps-franc du Pas-de-Calais.

J'avais l'honneur de commander ce corps, en vertu d'un décret du Gouvernement de la Défense nationale et d'une décision du Ministre de la Guerre.

Votre religion a été surprise évidemment. Votre loyauté n'a donc pas à souffrir à mes yeux si vous avez enregistré, comme véridiques, des faits qui vous ont été rapportés d'une manière incomplète ou erronée.

Je les rétablirai, si vous le voulez bien, avec la franchise qui doit caractériser un officier français ; d'ailleurs mes allégations sont extraites du journal que je tenais de toutes les opérations du Corps. Leur provenance peut être pour vous une garantie que je ne dirai pas autre chose que la vérité, dans l'intérêt seul de la vérité. En outre, pour rassurer votre confiance, je mettrai ce journal à votre disposition si vous en exprimez le désir. De plus, je vous adresserai également, si vous voulez bien me faire l'honneur de l'accepter, un exemplaire de mon Rapport officiel. Il paraîtra sous peu de temps, et il contient, à l'appui de ma narration, tous les documents et pièces justificatives, qu'il est d'usage d'ajouter à ces sortes d'écrits.

Je place mes indications rectificatives par ordre numérique.

I

1° Page 40. — Vous dites qu'à Crépy nous avons « fait des « prisonniers... français, parmi lesquels se trouvait M. Gain, adjoint. » C'est une erreur regrettable. Le courrier qui vous distribuera ma lettre, vous remettra un exemplaire du n° 753 de *la France du Nord*, du mercredi, 19 juillet. (1) Vous y trouverez le texte *exact* de ma réponse à M. le Rédacteur du *Journal de l'Aisne* qui avait articulé dans son numéro du 20 avril précédent le fait que vous reproduisez, et sur lequel il est inutile que j'insiste davantage ici, le désavœu que je mentionne étant suffisamment explicite.

2° Page 41. —Vous dites que les Francs-tireurs détachés à La Fère, soutenus par la garnison, ont fait leur première sortie le 16 novembre. Les Francs-tireurs du Pas-de-Calais, envoyés à La Fère par ordre du général Bourbaki, commandant supérieur de la région du Nord, sont arrivés dans cette place le 5 novembre à sept heures du soir. Leur première sortie date du du 6 novembre et il ne s'est pas écoulé un seul jour, jusqu'au 27, sans qu'ils n'aient été envoyés en expédition ou qu'ils ne se soient battus avec l'ennemi. Quant aux mots, « soutenus par la garnison », je ne puis les écrire sans sourire de tristesse. Pour votre édification, je vous dirai nettement, car je puis assumer la responsabilité de ce que j'avance, attendu que je ne dis que ce qui est conforme à la vérité, que l'infanterie de la garnison, composée de 500 hommes, formant trois compagnies du 4e bataillon de la

(1) Voir la reproduction de cette rectification à la fin de la brochure. Note A.

garde mobile de l'Aisne, (St-Quentin), et de 1,500 hommes formant huit compagnies du 3e bataillon de la garde mobile du Pas-de-Calais, (Béthune), est sortie deux fois seulement avec nous, la première fois la nuit, la seconde fois le jour.

Première sortie de la garde mobile.

Le 14 novembre, à dix heures et demie du soir, ayant appris que nous devions sortir à minuit, le capitaine Flamant de la 4e compagnie du 3e bataillon du Pas-de-Calais, désira si vivement prendre part à l'expédition que je ne résistai pas à ses instances. J'envoyai mon adjudant-major à onze heures prendre l'avis de M. le commandant supérieur de la place. Après m'être concerté de mon côté avec M. de l'Orne d'Alincourt, chef du bataillon, le capitaine Flamant fut autorisé à se joindre à nous. Le commandant supérieur ratifia la décision de M. d'Alincourt et me confia le commandement de l'effectif, gardes mobiles et francs-tireurs, qui prenait part à la sortie. Sans qu'il soit besoin d'entrer dans de plus amples détails, disons que je postai le capitaine Flamant et ses 250 hommes (1) à l'extrême gauche du cimetière, avec la recommandation expresse de faire observer le silence le plus absolu afin de ne pas éveiller les soupçons des postes avancés de Fargniers que nous voulions enlever. A cet effet, j'avais adopté l'ordre échelonné sur les deux ailes. Le capitaine Flamant devait, *à la réception d'un avis écrit*, développer son front en tirailleurs en lui faisant décrire un arc dont l'extrêmité, par rapport à la porte St-Firmin, devait venir s'appuyer à ma droite. Celle-ci, composée de la première et de la quatrième escouades des Francs-tireurs, occupait les fossés qui, avant Travecy, bordent la route de St-Quentin.

(1) Des volontaires, appartenant à d'autres compagnies, s'étaient réunis à la compagnie du capitaine Flamant avec l'approbation de leurs officiers.

Placées sous les ordres du sous-lieutenant Haussaire (Eugène), et de l'adjudant Martin (Emile), elles devaient marcher sur Fargniers pour faire leur jonction avec les tirailleurs du capitaine Flamant à la hauteur de la première ligne des pommiers. Le centre, formé par les deuxième et troisième escouades, sous le commandement du capitaine adjudant-major, Coustard de Nerbonne, et du lieutenant Beaufils (Albéric), occupait l'entrée de la route de Chauny, sa droite appuyée au cimetière, son extrême droite postée dans les bâtiments de deux fermes en prolongement et parallèles à la route de Saint-Quentin.

Avec cette disposition, trois postes avancés de l'ennemi, composés d'une centaine d'hommes, étaient entourés et enlevés sans coup férir. En cas de résistance, on devait fondre sur eux à la bayonnette, car il fallait éviter d'attirer, par le bruit de la fusillade, l'attention des forces nombreuses qui occupaient Fargniers et Travecy. Le feu ne devait être ouvert qu'à la dernière extrémité, et je m'étais réservé de l'ordonner.

J'achevais de prendre mes dernières dispositions, et j'étais près de Travecy, à deux kilomètres environ du cimetière, lorsque tout-à-coup des détonnations nourries et précipitées retentissent en avant de mon centre. Les deuxième et troisième escouades ripostent aussitôt. Je cours à l'endroit menacé, où mon lieutenant, M. Beaufils (Albéric), et mon adjudant-major, M. Coustard de Nerbonne, étaient aux prises avec des forces décuples des nôtres, qui les avaient assaillis soudainement, grâce à l'obscurité. Afin d'opérer une diversion, je fais porter au capitaine Flamant, l'ordre d'ouvrir le feu sur le flanc gauche de l'ennemi qui, en pelotons épais, couvrait la route de Chauny. Le sergent que j'avais envoyé revient m'annoncer que le capitaine Flamant est

parti avec ses gardes mobiles et qu'une colonne prussienne file le long du chemin de fer pour venir s'installer sur le chemin de Beautor et prendre notre gauche à revers.

Ainsi notre expédition était manquée par suite du départ subreptice du capitaine Flamant !

Le silence qui lui avait été recommandé n'avait pas été observé ; ses soldats, peu habitués à rester silencieusement à l'affût pendant plusieurs heures, avaient crié, chanté ; en pénétrant dans des maisons désertes, dont ils avaient brisé les portes et les fenêtres à coups de crosse, ils avaient finalement attiré l'attention de l'ennemi, qui nous surprenait maintenant au lieu d'être surpris par nous.

Des observations que mon lieutenant avait faites en entendant ce vacarme, il n'avait été tenu en aucun compte, et le capitaine Flamant, prétextant auprès de sa troupe que je lui avais fait dire de se retirer, avait abandonné la position qui lui était confié pour rentrer dans la place.

Alors il fallut songer à la retraite. Elle devait être laborieuse.

Je fis d'abord avancer deux demi-sections des deuxième et troisième escouades qui étaient en réserve en arrière de mon centre, pour le soutenir; le combat se rétablit. Rappelées de leurs positions sur Travecy, les première et quatrième escouades arrivèrent au pas de course. La première escouade se porta au chemin de Beautor, à l'extrême gauche, pour contenir l'ennemi qui nous tournait ; la quatrième escouade, enlevée avec entrain par le sous-lieutenant Haussaire (Eugène), fit une irruption sousoudaine dans le cimetière, en délogea vigoureusement une compagnie de chasseurs Saxons du 5e régiment, et bien abritée, sur un terrain qui nous était familier, ouvrit sur le flanc droit de la colonne assaillante un feu meurtrier.

Déconcerté, à son tour, par cette brusque attaque, atteint par un feu roulant, exécuté à dix pas par un adversaire invisible, l'ennemi eut un moment d'hésitation. Sentant qu'il mollissait dans son attaque, le brave lieutenant Beaufils, avec un courage que je ne pourrai jamais bien dépeindre ni jamais assez louer, s'élança à la tête de ses hommes sur les grenadiers Prussiens qni fléchissaient et engagea à coups de bayonnette et de crosse une lutte furieuse.

On se battit corps à corps. Un certain nombre de Francs-tireurs, transportés de rage et de plaisir de *tenir enfin un Prussien entre les mains*, dédaignaient de se servir de leurs armes : les poings et les pieds y suppléaient.

A la gauche, l'action s'entamait.

La colonne qui m'avait été signalée filant le long du chemin de fer, débouchait sur le chemin de Beautor ; elle n'était pas couverte de tirailleurs et marchait en rang serrés ; la première escouade des Francs-tireurs, composée d'hommes d'élite, anciens marins ou soldats pour la plupart, se repliait avec tranquilité, ne cessant pas de maintenir son feu. Qoique cédant le terrain pied à pied elle tint l'ennemi à distance raisonnable, pendant un quart d'heure, temps qui m'était nécessaire pour évacuer les positions. Le centre fut insensiblement reporté en arrière ; la quatrième escouade qui n'était pas inquiétée rétrograda dans le cimetière et fit sa jonction sur la route avec les deuxième et troisième escouades. Protégées par le feu de la première, chargée exclusivement de couvrir la retraite, ces trois escouades rentrèrent à La Fère dans un ordre excellent et, sur le pont même de St-Firmin, saluèrent encore l'ennemi d'une dernière décharge. Ce fut bientôt aussi le tour à la première escouade de rentrer ; quoique seule, elle ne le fit pas moins en aussi bon ordre que les trois premières. Il était sept heures du matin.

Je me suis étendu à dessein sur les explications que je vous donne de la première sortie de la garde mobile, et je laisse à vos commentaires le soin de l'apprécier.

Deuxième sortie de la garde mobile.

Elle eut lieu à deux heures de l'après-midi, le 19 novembre, jour du combat de Vouël.

Les Francs-tireurs furent détachés dans la plaine, au-delà de la briqueterie, ayant Fargniers pour objectif. Ma gauche était appuyée au chemin de fer, ma droite au chemin encaissé qui sert de communication entre Fargniers et Travecy. Sur l'ordre envoyée par M. le commandant supérieur de la place de la Fère, je dus prendre les hommes dont je pouvais disposer sans m'affaiblir, c'est-à-dire *dix* tirailleurs d'élite que je conduisis, moi onzième, pour aller dégager 1,200 — je dis douze cents — hommes environ du 3e bataillon de la garde mobile du Pas-de-Calais qui s'étaient portés sur Travecy par la routede St-Quentin. Ayant tous ses mouvements paralysés par des feux d'écharpe, menacée d'être jetée dans le canal, nous dûmes couvrir la retraite de cette colonne pendant près de deux heures, temps qu'elle mit à rentrer dans la place. M. de l'Orne d'Alincourt, chef du bataillon, qui m'offrit en cette circonstance de me céder son commandement, peut attester la véracité de mon assertion, ainsi que le brave capitaine Girard, commandant la première compagnie de ce même bataillon. Le capitaine Girard, avec trois hommes seulement, resta avec nous jusqu'à la fin de l'engagement.

M de L'Orne d'Alincourt habite Béthune ainsi que M. Girard. Ils ne se refuseront certainement pas à vous fournir des renseignements, pour vous permettre de contrôler les miens.

3° Page 41. — Vous dites, à propos d'une canonnade entendue dans la direction de La Fère, qu'un camp prussien était établi dans la forêt de St-Gobain. Malgré l investissement, nous avons fait des reconnaissances dans cette forêt. Il y avait seúlement des braconniers qui faisaient de leur poudre un triste usage, mais il n'y avait que cela.

4° Page 42. —Vous dites que dans la soirée du 17 novembre, on amena à Laon un officier supérieur, tué devant La Fère, ainsi qu'un certain nombre de blessés, à l'issue d'une sortie du côté de Tergnier. Il n'y eût qu'une sortie faite à cinq heures du matin par deux escouades des Francs-tireurs, lesquelles furent relevées à midi par deux autres escouades. Les Prussiens perdirent ce jour-là, en officiers, un capitaine et un lieutenant qui s'étaient comportés avec un grand courage et qui étaient certainement dignes de commander à de meilleurs soldats. Le capitaine fut tué d'un coup de revolver au front par un sergent ; le lieutenant d'un coup de carabine dans les reins par un officier.

5° Page 42. — Vous affirmez que le 18 il n'y eût aucune sortie, « partant pas de combat. »

Voici ce qu'il faut affirmer.

Le 18 novembre, il y a eu sortie à quatre heures du matin jusqu'à neuf heures, effectuée seulement par les troisième et quatrième escouades des Francs-tireurs. Au-delà de la vallée, dans une auberge isolée, située au second coude de la route de Chauny, à cinq cents mètres en avant de Fargniers, un poste prussien de quatre-vingt-quinze hommes, avait été établi, l'ennemi, à la suite des derniers engagements, ayant

jugé prudent de reporter ses grand'gardes en arrière. Les Prussiens furent délogés et eurent deux tués et onze blessés.

Pour compléter vos renseignements à cet égard, veuillez vous adresser au propriétaire de l'auberge ; il vous édifiera plus amplement.

De plus, il y eut sortie à une heure de l'après-midi par les première et deuxième escouades qui s'avancèrent dans la plaine au-delà de la dernière ligne des pommiers, tournèrent Fargniers sur la droite, puis appuyant à l'extrême droite, s'avancèrent jusqu'aux fabriques de Quessy, d'où elles chassèrent quelques cuirassiers blancs. Redescendant ensuite perpendiculairement sur La Fère, en une seule file, elles se placèrent entre Travecy, toujours fortement occupé par l'ennemi, et le chemin creux qui mène à Fargniers, prenant ainsi à revers l'unique voie de communication entre ces deux localités. Il ne pouvait entrer dans les prévisions des Prussiens d'être attaqués de ce côté, qu'ils avaient cependant couvert d'abattis par mesure de précaution. Un mouvement s'étant produit à Travecy, qu'inquiétait le feu de la tête du pont Cappron, des estafettes furent successivement envoyées à Fargniers. Je dis successivement parce qu'aucune n'arriva vivante, pas même deux cavaliers, qui partant de Fargniers sur Travecy, furent abattus l'un après l'autre. Surpris par cette fusillade qui éclatait soudainement devant son front, l'ennemi, au lieu d'avancer, évacua les bouquets de bois qui se trouvent à la gauche de Travecy et se retira dans le village, en arrière des maisons crénelées. C'est en *rampant* que les première et deuxième escouades abandonnèrent à leur tour la position dangereuse qu'elles occupaient et, traversant la route où elles échangèrent néanmoins quelques coups de feu avec un piquet d'observation posté à l'entrée de Travecy, elles gagnèrent la chaussée du canal pour rentrer à La Fère. Elles y parvinrent saines et sauves.

6° Page 43. — Vous dites, d'après une dépêche officielle prussienne, de Versailles, qu'une reconnaissance de la place de La Fère, faite à peu près au moment de la démonstration à Vouël (19 novembre) par un détachement d'infanterie de marine et des volontaires de la Somme, a été refoulée.

La garde nationale marchait à gauche, sur Beautor; la garde mobile, à droite, sur Travecy ; les Francs-tireurs, au centre, sur le front de Fargniers. En raison de l'absence des Prussiens à Beautor, la garde nationale rentra comme elle était sortie. On ne se battit que sur la route de St-Quentin et dans la plaine de Fargniers. Quand la garde mobile fut rentrée, l'ennemi, qui s'était avancé sur la route, se replia dans Travecy à la suite d'un engagement de tirailleurs assez vif. C'est de cet épisode dont il est fait mention au paragraphe 2°, qui concerne la deuxième sortie de la garde mobile. Il était alors cinq heures de l'après-midi. Le combat devant Fargniers, où les Francs-tireurs seuls étaient engagés, dura jusqu'à sept heures du soir. Une centaine de Bavarois, appartenant au 9e régiment d'infanterie, furent poursuivis sur la voie du chemin de fer et ne purent emporter ni leurs blessés ni leurs morts. Dans cet engagement qui commença à deux heures pour ne s'achever qu'à sept, l'ennemi éprouva des pertes assez nombreuses. Plusieurs habitants de Fargniers, contrairement à l'usage des Prussiens, furent réquisitionnés pour creuser des fosses.

7° Page 44. — Vous dites qu'un détachement de soixante uhlans se présenta devant St-Quentin après avoir exploré plusieurs villages du côté de Vermand, à la recherche des Francs-tireurs. Je suis étonné que les uhlans soient allés précisément nous chercher là où ils savaient ne pas nous rencontrer. Ils auraient dû prendre leurs informations auprès

du colonel du 45e grenadiers de la Haute-Prusse, retranché dans Fargniers. Il les aurait probablement invités à venir sabrer les *bedides crisses* (1), lorsque nous reconduisions les compagnies qu'il envoyait pour nous déloger de la briqueterie. Il avait à cœur de s'établir dans cette position. Il n'a jamais pu s'en emparer.

8o. Page 44. — Vous dites que la place La Fère tira presque incessamment le 21 novembre, qu'elle avait eu en vue et avait canonné une colonne ennemie sortie de Travecy et se dirigeant sur Fargniers avec un convoi de munitions. Le fait est, pour que sa relation soit complète, que les batteries de la porte St-Firmin ont causé à cette colonne un grave dommage par leurs obus, puisqu'elle a du rétrograder. Deux escouades de Francs-tireurs qui étaient dehors tuèrent et blessèrent plusieurs hommes à l'ennemi dans le chemin creux où les voitures de munitions et les cavaliers qui les escortaient s'étaient réfugiés.

9o. Page 45. — Vous dites relativement à la capitulation de la place de La Fère que, malgré la sévérité des Prussiens à l'égard des Francs-tireurs, ces derniers ont été, sur l'initiative énergique du Conseil de Défense, compris parmi les prisonniers de guerre et garantis contre toute mesure de rigueur. Le fait est exact et on ne saurait trop louer M. le commandant supérieur Planche de sa fermeté pour nous obtenir des conditions identiques à celles de la garde mobile, bien que nous eussions la qualité officielle de belligérants et que nous fussions assimilés à cette troupe. L'exaspération des Prus-

(1) C'est ainsi que les Prussiens nous désignaient, à cause de notre uniforme entièrement gris.

siens contre nous était telle qu'il ne fallut pas moins de deux heures de négociations à notre sujet. M. Planche et le commandant de place, M. Delmas de la Coste, auraient laissé réduire La Fère en cendres par un nouveau bombardement plutôt que de nous rendre sans conditions.

Quant à être « garantis contre toute mesure de rigueur » c'est là un vain mot. Selon l'expression du sergent-major Houteer, chef du détachement des Francs-tireurs internés au fort de Wurzburg(Bavière) pendant 193 jours, « ils au-
» raient été parfaitement heureux ou du moins se seraient
» considérés comme tels, s'ils n'avaient eu à souffrir que ce
» qu'ont souffert de privations et de mauvais traitements
» les soldats de l'armée active, dans les prisons de l'ennemi. »
Deux hommes en moururent, plusieurs furent blessés et un grand nombre contracta des maladies. La bête féroce, à face humaine, qui commandait le fort de Wurzburg, le capitaine d'artillerie Von Branckart, assuma la responsabilité de ces forfaits, dont il va avoir prochainement à rendre compte. A la requête du ministre de la guerre, à Berlin, le ministre de la guerre, à Munich, vient d'autoriser la mise en jugement de cet officier.

Quant aux officiers des Francs-tireurs, malgré les clauses de la capitulation, le 29 novembre au soir, lors de leur passage à Reims, en partant en captivité, ils eurent une méchante affaire provoquée à la gare par l'aide-de-camp du gouverneur prussien. Quoique blessé et prisonnier, je dus, en ma qualité de chef de corps, ne pas laisser tomber les insultes qui nous étaient adressées. L'entretien fut plus que vif et il ne s'agissait rien moins que d'être fusillé immédiatement, moi premier, l'aimable aide-de-camp ne voulant pas, en vertu de ses prétendus pouvoirs discrétionnaires, que nous fussions prisonniers de guerre. Les clauses de la capitulation étaient pour lui lettre-morte. Mais comme nous étions

tous résolus aux dernières extrémités, l'attitude énergique de mes officiers, et les sabres que nous avions conservés aidant, éveillèrent, chez l'aide-de-camp du gouverneur, l'instinct de la conservation personnelle. Il fit sa paix et... nous plaça sous la surveillance d'une garde spéciale pour la nuit. Nous étions cinq ayant chacun quatre hommes, fusil chargé et bayonnette au canon, pour épier nos moindres mouvements. Vous conviendrez assurément avec moi que nous ne méritions

Ni cet excès d'honneurs ni cette indignité.

10°. Page 47. — Enfin, vous dites que le bruit s'était répandu à Laon que les habitants de La Fère, affolés par le bombardement, avaient voulu violenter le commandant supérieur et, sur son refus de se rendre, l'avaient assassiné. La vérité est qu'il y eut une tentative de soulèvement contre le Conseil de défense et que, parmi les groupes, il y avait un certain nombre de gardes mobiles. Les Francs-tireurs, n'écoutant que leur devoir, se transportèrent en hâte à l'arsenal pour veiller à la sûreté du Conseil de défense. L'émeute fut dispersée sans effusion de sang. Quant au commandant supérieur, comme il n'a pas été assassiné ce jour-là, sa santé continue d'être excellente. Il commande actuellement le *Calvados*, en rade de Cherbourg.

Me voici parvenu au terme des indications rectificatives concernant les Francs-tireurs du Pas-de-Calais. Autant que vous pourrez le regretter, je regrette qu'il ne vous ait pas été possible, en raison des circonstances, de contrôler, avant de les accueillir, les versions plus ou moins plausibles qui ont circulé sur le compte de La Fère et de sa défense.

Les forces de la garnison n'excédaient pas 3,000 hommes, en y comprenant la garde nationale qui fit volontairement

et courageusement son devoir, ainsi que l'artillerie. Cette dernière était composée d'une compagnie de volontaires formée spontanément par d'anciens soldats, d'une batterie (3e bis) venant du Hâvre, de quatre batteries de la garde mobile de l'Aisne et d'une demi-batterie de 75 hommes de la 6e compagnie des ouvriers d'artillerie de ligne. Pendant plus de trois semaines, une armée ennemie de 15,000 hommes a été immobilisée par cette petite place, qui n'était pas défendable et où la nature du sol et le voisinage des eaux n'avaient permis d'établir ni un abri ni une casemate.

Comme les révolutions, qui ne se jugent bien qu'à distance, les faits contemporains doivent subir l'action du temps avant d'entrer dans l'histoire. Essayer de les y introduire hâtivement, c'est s'exposer à des mécomptes graves au point de vue de la fidélité historique et de l'impartialité des appréciations. Mais vous êtes trop pénétré de cette idée et trop convaincu des obligations qui vous incombent pour que j'insiste davantage sur les inconvénients que présente cette façon de procéder. Je me borne tout simplement à vous fournir quelques matériaux, bien faibles, sans doute, et dénués d'importance majeure pour une aussi vaste entreprise. Ainsi que je le crois, ils sont néanmoins d'une importance relative, car ils ne sont pas dépourvus de signification, signification morale surtout. Cependant leur degré d'utilité ne pourra avoir de valeur à vos yeux que si vous pouvez, ainsi que je le souhaite, en tirer un profit, si minime qu'il soit.

Avant de clore définitivement ce chapitre de mes rectifications indicatives, j'ajouterai encore quelques mots.

Vous dites, à la page 79, que vous êtes « très-décidément » hostile à l'institution des Francs-tireurs, » et que vous êtes « très-fermement assis sur cette conviction : que cette insti-

» tution est regrettable, que les hommes qui ont du cœur
» et l'amour du pays, devaient tout simplement et digne-
» ment se faire ouvrir les rangs de notre armée régulière, y
» servir la patrie sous les lois de la discipline et de l'obéis-
» sance passive, et non agir en condottières dans la plénitude
« de leur indépendance, l'indépendance d'un homme armé
» qui est toujours dangereuse pour lui et pour les autres. »

Bien que cette appréciation vous soit toute personnelle et que vous l'ayez formulée en termes un peu durs, permettez-moi de vous présenter quelques observations qui auront peut-être l'avantage de fixer votre réflexion pendant un instant. Il me semble, et je vous donne ici mon avis comme mien, non comme bon ; il me semble, dis-je, que si vous aviez posé la question comme elle eût dû l'être, vous auriez abouti à une conclusion différente. Deux choses étaient à considérer tout d'abord, l'ensemble des efforts et les résultats. Or, il ne s'agit pas de savoir si les Francs-tireurs devaient ou non se faire ouvrir les rangs de l'armée régulière, mais bien de savoir si la généralité des Francs-tireurs a fait son devoir et rendu des services. L'affirmative n'est pas douteuse en présence des faits dont vous paraissez avoir perdu déjà le souvenir, car je ne puis admettre qu'en qualité d'historien vous ayez pris la détermination de faire bon marché des événements. Vous aurez oublié, sans nul doute, que, pendant un mois, un long mois, alors que l'armée de Sedan était prisonnière et que l'armée de Metz se concentrait dans l'immobilité, ce sont les seuls Francs-tireurs qui, répandus sur tous les points occupés par l'ennemi, lui ont tenu tête, donnant ainsi au Gouvernement de la Défense nationale le temps de pourvoir à l'organisation de la résistance. Ce sont ces bandes de condottières, comme vous les appelez, qui, sans lien entre elles, sans cohésion, ont pourtant entravé la marche des armées allemandes, montrant ainsi qu'avec de

l'énergie et un cœur résolu on peut changer la faiblesse en force et égaliser les chances de la lutte, malgré la disproportion du nombre et la différence des conditions militaires. Puisque vous parlez des « hommes qui ont du cœur et l'amour de leur pays, » vous auriez dû, au moins, ne pas envelopper dans cette espèce de réprobation dont vous frappez les Francs-tireurs, ces hommes, ces vrais Français, qui sont arrivés de tous les points de l'Europe, et même des deux Amériques, pour défendre le sol qui les avait vu naître et préserver de la souillure étrangère le foyer de leurs pères.

Pour témoigner de leur foi en la patrie, ces mâles citoyens étaient résolus à tous les genres de sacrifice ; dans l'imminence du péril, au milieu du bouleversement et de la confusion résultant de nos défaites, où et comment vouliez-vous qu'ils perdissent un temps précieux à se « faire ouvrir les rangs d'une armée régulière » qui avait été anéantie et balayée comme les feuilles par un vent d'orage ? Ne fallait-il pas prendre un fusil et courir sus à l'étranger ?

C'était, quoique vous puissiez dire (à l'égal d'un trop grand nombre!) le parti le plus sage, car il a offert la ressource, en parant aux nécessités du moment, de contenir l'ennemi, de l'inquiéter, de le fatiguer en le harcelant jours et nuits, et de lui faire perdre beaucoup de monde en détail. (1) Croyez-vous que si, dans les départements envahis — pour ne parler que de ceux-là — chaque citoyen valide s'était imposé la tâche de tuer seulement un homme à nos farouches adversaires, la face des choses n'eût pas été changée et que les événements n'eussent pas pris pour nous une tournure plus favorable ? Quelle est l'armée aguerrie, disciplinée et nombreuse qui peut résister à un peuple levé tout entier

---

(1) Voir la note B.

pour son indépendance? Les soldats d'Austerlitz, d'Awërstaed et d'Iéna ont-ils pu dompter l'Espagne ?

Ecoutez-moi, Monsieur. — L'abnégation et le dévouement ne se jugent pas. Quand on ne comprend ni le désintéressement ni le sacrifice, on s'incline et on se tait. Mais quand on veut les soumettre absolument au contrôle d'une appréciation aussi sévère que la vôtre, il faut, pour oser ainsi élever la voix, avoir donné des gages de patriotisme tels, qu'aucun de ceux à qui vous reprochez de n'avoir pas servi » simplement et dignement » le pays dans « les rangs de notre armée régulière » ne puisse vous dire à son tour :

« Ah ça ! qui êtes vous, pour le prendre de si haut ? Où, » quand et comment avez-vous acquis le droit de parler » ainsi ? Qu'avez-vous donc fait de transcendant pour juger » si délibérément des citoyens qui ont accompli obscurément » leur devoir, bien que les uns eussent acquitté l'impôt du » sang et que l'heure ne fut pas encore venue pour les » autres de payer cette dette sacrée ? Où sont les actes qui » vous mettent hors de pair et qui vous autorisent à admo- » nester le dévouement ? Avez-vous abandonné volontaire- » ment votre position, ébranlé l'édifice de votre fortune, » quitté vos amis, vos vieux parents, votre fiancée pour » venir au secours de la patrie en détresse? Avez-vous franchi » les mers, affronté les tempêtes, hasardé cent fois votre vie » pour venir l'exposer aux balles prussiennes ? Vous êtes- » vous, pendant une si longue et si rude campagne, battu » tous les jours et souvent corps à corps ? Avez-vous souf- » fert de la faim, de la soif, de la fatigue, du manque de » sommeil ? Avez-vous bivouaqué dans la neige et dans la » boue, par le froid, sans feu, sans pain, sans capote, sans » manteau, quelquefois sans chaussure ? Avez-vous été cons- » tamment en butte à la trahison des paysans, désigné et

» vendu par eux à l'ennemi ? Avez-vous vu devant vous le
» peloton d'exécution chargé de vous fusiller ? Avez-vous
» trompé la vigilance de vos gardiens et vous êtes vous
» échappé pour venir le jour même vous battre encore ?
» Avez-vous eu votre tête mise à prix ? Où sont les cadavres
» des Allemands que vous avez tués ? Où sont les malheu-
» reux habitants à qui vous rendiez les vivres que l'ennemi
» leur arrachait et que vous enleviez à votre tour à l'ennemi ?
» Où sont vos blessures, vos cicatrices ? Avez-vous été jeté
» pendant six mois dans les prisons de la Prusse, en butte
» aux traitements de la barbarie la plus cruelle ? Et, rentrant
» de captivité, avez vous eu encore à essuyer les moqueries
» des lâches qui ont fui à l'étranger pour se soustraire à leur
» devoir ? »

Ah ! certes, vous avez beaucoup fait, Monsieur, si aucun « de ces condottières » n'est fondé à vous demander tout cela.

Je me permettrai maintenant de vous rappeler au sentiment de la réalité, car ma voix peut être suspectée par vous de partialité. Lisez Faidherbe, lisez Chanzy, lisez les relations si diverses et si nombreuses auxquelles la guerre de 1870-71 a donné lieu, et votre opinion, je n'en doute pas, sera plus favorable aux Francs-tireurs.

Si quelques compagnies franches ont évité constamment l'ennemi et ont commis des exactions, ce n'a été que l'exception, exception regrettable, et remarquée d'autant que le plus grand nombre des Corps-francs a noblement rempli sa sa tâche. Mais ce serait manquer à l'équité que de rendre tous les Francs-tireurs, sans distinction, solidaires des actes de couardise et de pillage commis par quelques-uns. De même que pour la garde mobile, la logique, la simple logique, vous trace votre règle, règle toute primitive, celle qui

consiste à ne pas confondre dans un même jugement les bataillons qui se sont comportés comme de vieilles troupes et ceux qui se sont conduits tout différemment.

Maintenant, j'aborderai, si vous le voulez bien, un autre sujet, qui n'est, en somme, que la continuation du précédent, car il est le résultat des réflexions que m'a suggéré la lecture de votre ouvrage. L'écrivain, en soumettant son œuvre au public, sollicite une part de notre attention ; mais il n'est fondé à le faire que s'il donne à cette attention un bon emploi. Or, le droit de tout lecteur étant de juger l'œuvre et la responsabilité de l'écrivain qui est venu lui demander un sacrifice de son temps, c'est donc comme lecteur que je vais user à présent de l'exercice de ce droit. La délicatesse des observations que j'ai à vous présenter tout d'abord n'altérera point ma sincérité. Je m'efforcerai, moi qui suis inhabile, de manier l'expression du mieux que je pourrai, de la choisir du meilleur goût, de glisser sur les termes et non d'appuyer, enfin de toucher à fleur de peau, car loin de moi est l'intention d'agir à votre égard avec la brutalité farouche d'un misanthrope. La franchise peut de tout temps, et surtout dans celui où nous vivons, se concilier avec les convenances. Pour une question aussi grave que celle que je vais agiter, je ne saurais trop éviter de heurter votre sentiment ou vos convictions politiques et entourer ma plume de trop de précautions. A qui, d'ailleurs, parlé-je, là ? Vous le savez mieux que moi, Monsieur, la plume est un outil difficile à conduire : elle court légèrement, traçant avec grâce des arabesques sveltes et capricieuses, dessinant des méandres fleuris et charmants ; ou bien elle chemine avec une pesante lenteur, grossoyant la bâtarde grossière et rude des anciens tabellions de village ; enfin, pour mieux dire, elle va au-delà de la pensée ou elle reste en deçà. Je m'efforcerai de demeurer dans le terme moyen.

Je commencerai par vous louer de l'ordre et de la clarté qui président à votre travail ; ce sont chez vous autant de qualités naturelles et distinctives. Vous avez, à une grande puissance, la netteté et la lucidité. Vous dites bien ce que vous voulez dire. Ne visant à aucune prétention, vous demeurez simple, et la simplicité est l'attribut de la loyauté. En vous lisant, on se surprend à penser, malgré soi, à l'eau limpide de ces sources abondantes qui s'écoule paisible et pure sur un sable doré. Comme je viens de le dire, c'est là l'expression de votre individualité. La partie acquise par la longue pratique des études littéraires et philosophiques ne le cède en rien non plus à celle de votre personnalité, qui est, ainsi que vous le savez, la marque et le cachet de l'écrivain. Chez vous, la nature et l'art, dont vous paraissez posséder si bien les secrets, sont à un égal niveau. L'ordonnancement de la méthode ne laisse rien à désirer, les faits sont bien exposés, les épisodes bien encadrés ; vous groupez le tout dans un agencement qui ne décèle aucun effort, vos descriptions sont rapides et attachantes. C'est vivant et, qui mieux est, vous faites toucher les choses au doigt. Cependant, malgré tout le talent que vous déployez, vous n'avez pas encore satisfait à toutes les exigences. J'aurais aimé vous voir approcher plus près de la perfection, car personne plus que moi n'est disposé à rendre justice sur tous les points à l'écrivain, que je goûte. Aussi la tâche que vous vous êtes imposée, d'écrire l'histoire de la guerre pendant qu'on faisait la guerre, me paraît le comble de l'art et passe, à mes yeux, pour un tour de force extraordinaire et des plus surprenants qu'on puisse imaginer. Mais j'écarte l'idée, que vous avez certainement eue, de tenter la réalisation d'un progrès littéraire, en écrivant l'histoire au jour la journée, pour ainsi dire au courant de la plume. Je préfère admettre l'hypothèse que vous avez écrit l'histoire de la campagne de 1870-71 dans les conditions usitées jusqu'à ce jour chez les Thiers, les Sismondi, les

Henri Martin, les César Cautu, les Hume, les Guizot, les de Barante, les Michelet, les Louis Blanc, les Edgar Quinet, les Burnside, les Macaulay, les Momsen, les Bankroft, et chez tant d'autres de vos illustres confrères, français et étrangers, dont les noms m'échappent en ce moment. Eh bien ! en dépit de cette hypothèse, en dépit du talent que vous avez prodigué à mains ouvertes, il y a encore quelque chose que l'on trouve chez ces écrivains et qui vous manque, ou plutôt qui ne vous manque pas complètement, mais que je voudrais voir dégagé chez vous dans une mesure moins parcimonieuse. Vous m'entendez, je crois. Ce quelque chose, que je n'appellerai pas ce je ne sais quoi, car je sais bien ce que c'est, et vous aussi, ce qui n'empêche pas que je vais vous le dire, ce quelque chose, je l'ai cherché dans votre livre, et c'est sa quasi-absence qui me l'a fait plus sensiblement regretter. Il est vrai que ce quelque chose est impalpable, qu'il flotte sous l'azur du beau ciel de notre patrie, qu'il se mêle à l'air que nous respirons, qu'il vivifie tout ce qu'il touche de son souffle béni. Combien j'aurais aimé que les détonnations et la fumée des canons prussiens, bruit et nuages qui répandirent la terreur, ne l'eussent pas emporté dans un tourbillon ; ce tourbillon passa probablement au-dessus de votre résidence quand, impassible, vous écriviez chaque jour une nouvelle page, gardant ainsi au milieu des horreurs de l'invasion et des luttes disproportionnées de la défense, le calme de l'idéologue qui contemple les événements d'une hauteur métaphysique et se contente de les juger. Cette sérénité, bien certainement au-dessus des forces de tout Français qui marcha contre l'ennemi, et qui ne laisse percer aucune émotion, qui vous permet de peser et de calculer froidement, en homme vraiment désintéressé les malheurs du pays, les inconvénients de se défendre quand on est le plus faible et les avantages de ne pas résister à l'oppression du vainqueur ; cette sérénité qui semble dire

Les choses d'ici-bas ne me regardent plus;

cette sérénité qui déduit avec une logique impitoyable et accablante tous les maux qui nous frappèrent sans nous offrir les moyens de les réparer ; ah ! puisse t-elle, à l'une de ces heures où le cri de la conscience appelle l'examen de soi-même, vous faire considérer la valeur morale de votre œuvre ; puisse-t-elle enfin, cette sérénité, empruntant son jour d'elle-même, vous apparaître ce qu'elle est, et, à son tour, déduire auprès de votre cœur sa véritable signification !

C'est certainement un signe du temps, auquel vous n'avez pu vous soustraire, que cette tendance un peu exclusive à justifier ce que j'appellerai l'obéissance des populations de votre département aux injonctions de l'ennemi. La tranquille facilité avec laquelle vous démontrez l'impossibilité qu'il y avait de lutter, les commentaires ayant pour but de prouver que la résistance qu'auraient pu opposer certaines municipalités, certains grands propriétaires, certains personnages, ne fut-ce même qu'en faisant le vide devant l'envahisseur, qu'en opposant la force d'inertie à ses exigences ; ces longues et fréquentes explications pour démontrer que susciter à l'armée allemande des entraves de toute sorte, en un mot, lui résister de quelle façon que ce fût ; tous ces arguments tendent à une conclusion autre que celle que vous avez voulu déduire: l'erreur des populations de combattre le plus fort. Ainsi que bien d'autres personnes, cette savante rhétorique n'a pu me convaincre ni me faire illusion. Tous ces renseignements mettent seulement en lumière que le développement de la richesse publique, quand il n'est pas rationnel, et la préoccupation exclusive de la conservation des jouissances de l'ordre matériel, amènent fatalement l'oblitération du patriotisme, et celle-ci la décadence des peuples. Plutôt que de constater ce fâcheux penchant de certaines populations de nos villes et de

nos campagnes,et de vous borner à l'expliquer, vous auriez, selon moi, bien fait de le flétrir en réagissant contre lui.

Mais quand on a laissé s'effacer de son cœur le viel adage de nos pères,

Fiat justitia, pereat mundus,

quand on a méconnu les principes élémentaires de la solidarité, quand on en a rompu les liens, quand on s'affranchit de ses obligations de citoyen, quand on met en balance son devoir et son intérêt ; eh bien! quand un peuple ou un individu a commis toutes ces fautes, je vous demanderai, plaçant à mon tour la question sur le terrain que vous avez choisi, s'il a été, non bien coupable, mais bon juge de ses véritables intérêts ?

Un rapide aperçu sur l'histoire contemporaine placera cette vérité fondamentale dans tout son jour.

Depuis 1830, l'industrialisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses acceptions, a été habilement mis en œuvre par la politique conservatrice et largement exploité par les trois partis monarchiques : la légitimité, l'orléanisme et le bonapartisme. Pour essayer de soutenir la lutte contre l'idée républicaine qui, en dépit des obstacles, poursuit sa carrière et rallie tous les cœurs droits, toutes les intelligences, toutes les forces vives de la nation ; ces trois partis se sont, par un accord tacite, donné rendez-vous sur un terrain neutre, l'ordre, et se sont confondus en un seul, dont il ne faut méconnaître ni l'importance, ni l'influence néfaste sur les destinées de la patrie. Ce parti qui, quoiqu'on dise et quoiqu'on fasse, commence à se désagréger, c'est le parti conservateur. On l'a vu, et on le voit encore, éveillant les méfiances pour avoir l'occasion de jeter la poudre aux yeux des gens timorés, essayant d'établir forcément la quiétude

du boutiquier dans les esprits et dans les intérêts. Par ces manœuvres obliques, le parti conservateur n'a abouti qu'à troubler les consciences, et ce trouble s'est répandu dans les institutions, dans les services publics et dans les transactions nationales. Il n'en saurait être autrement sous un gouvernement monarchique, parce que le souci de sa conservation personnelle redoute toutes les expansions. Dans chacune d'elles, le gouvernement, ombrageux par essence, voit le germe d'une insurrection. Aussi l'ordre n'est que factice et conventionnel ; il faut une armée pour le maintenir, et, opprimant la liberté, il devient le despotisme.

Un parjure qui avait osé mettre la main sur la représentation nationale s'était élevé jusqu'au trône au prix des fusillades et des proscriptions. Ayant à sa dévotion « les grands Corps de l'Etat, » il fixait lui-même les limites du contrôle de ses actes ; pendant quinze ans, il appuya un genou de fer sur le cœur de son pays. L'affaiblissement de l'esprit public, l'indifférence politique, une partie de la presse stipendiée, l'autre martyrisée, la démoralisation produite par le favoritisme, la fièvre de l'agiotage, le relâchement dans les mœurs, un luxe effréné, un théâtre en décomposition, une littérature frivole et libertine, la vie rendue brillante et difficile, tels furent les dissolvants de ce régime conservateur, grand protecteur de l'ordre et de la sécurité. Ces conséquences furent les symptômes précurseurs d'une catastrophe sans précédents dans l'histoire.

Pénétré de cette vérité scientifique que toute compression finit par déterminer un éclat, et de cette erreur que le peuple français était un peuple faible et avili à jamais, par conséquent soumis et docile, le souverain qui avait si noblement gagné de se reposer, laissa à des ministres de son choix le soin de conduire désormais les affaires de l'Etat. Mais la nation était sortie peu à peu de sa torpeur et de son engourdissement;

les mandataires opposants qu'elle envoyait à la Chambre devenaient de jour en jour plus nombreux et signifiaient sa volonté de rentrer en possession d'elle-même. Les ministres irresponsables se succédaient avec rapidité, l'opinion devenait de plus en plus exigente. En vue de lui jeter quelque chose en pâture on lui donna un plébiscite, en ayant soin de découper à nouveau les arrondissements électoraux. Les fonctionnaires de tous ordres et de tous rangs firent le reste. Le succès dépassa tellement les espérances que le souverain avait conçues qu'il en prit peur. Le vote des centres intellectuels et de l'armée, qu'on ne devrait jamais faire voter, par parenthèse, lui dessila particulièrement les yeux : il vit son trône écroulé, le salut de sa dynastie compromis et perdu. Pour détourner l'attention menaçante de cette dernière catégorie de votants qui se concentrait particulièrement sur lui, le souverain eut recours au dernier expédient dont les potentats usent dans un cas aussi extrême. Les mystères de la diplomatie ne le servirent que trop en cette occasion. Comme un de ces monstres qui sortent soudainement d'une boîte à surprises, l'incident Hohenzollern surgit tout-à-coup avec un surprenant à-propos. L'imprévoyance de la politique extérieure depuis 1866, politique qui nous avait privés d'alliés, était le principe de la difficulté naissante. Cette difficulté qu'il était possible d'écarter sans compromettre « la dignité et la prépondérance de la France » devint rapidement inextricable. Comme le dernier degré du bien joué chez les princes est de persuader aux peuples qu'ils ne se battent que pour leurs intérêts, quand, en réalité, ils les font tuer pour leur trône, les thuriféraires de la presse officieuse reçurent l'invitation d'entonner l'hosanna des batailles. Les mots sonores, mais creux, les dessins et les caricatures disposèrent l'opinion et la surexcitèrent en l'égarant. Dupe de cet artifice grossier qu'il avait préparé lui-même, comme le menteur qui, à force de répéter le même mensonge, finit par y croire, le

souverain crut à l'enthousiasme national ; alors qu'il savait être dans des conditions d'infériorité indiscutables et aveuglantes à force d'évidence, il eut l'art de se faire amener par la Prusse à lui déclarer la guerre. Dans une proclamation restée célèbre, il ne pût néanmoins s'empêcher de laisser percer ses appréhensions. La guerre sera longue et difficile, disait-il ; la France aura besoin du concours de tous ses enfants. Confiante en elle-même et dans le courage des soldats, rassurée d'ailleurs par la déclaration solennelle d'un ministre que tout était prêt pour la lutte, la France se lança dans l'aventure. Des sages cependant avaient parlé dans le sens de la paix, mais leur voix avait été couverte par le bruit des armes. Le sort en était jeté. On se précipita étourdiment contre un voisin redoutable, préparé de longue main, et commandant à un peuple qui, sous son apparente bonhommie, fut pour nous de tout temps un ennemi implacable. La dernière illusion du souverain, illusion promptement dissipée, fut de méconnaître que des bords du Rhin aux rives du Danube, s'étendait la race germaine, et que les dissentiments de la Confédération du Sud avec la Confédération du Nord s'apaiseraient devant l'ennemi commun, qui avait infligé autrefois à l'Allemagne de si humiliantes défaites. Dirai-je, maintenant, le dernier acte de ce drame terrible et gigantesque et le funèbre et sanglant épilogue qui le termina ? Un désastre comme il n'en fut jamais subi par aucun peuple, une paix comme nous n'en avions jamais signée, la ruine au dedans, la honte au dehors ; enfin, la guerre civile et ses conséquences plus funestes encore que la guerre civile elle-même, voilà dans quel abîme de maux l'Empire nous précipita. Inévitable destin d'un pouvoir fondé par le crime ! Il n'avait pu se maintenir que par la corruption, il ne pouvait disparaître que sous le poids de ses fautes et de son ignominie.

Tels sont les fruits de la monarchie, qui ne peut subsister qu'à la condition de pervertir l'esprit public, et qui ne peut périr qu'aux bords du gouffre où elle entraîne une nation ; telles sont aussi les lamentables suites des agissements du parti conservateur qui, au nom de l'ordre, prête son appui à toutes les fautes, à toutes les turpitudes des gouvernements de force et même à la désorganisation par la crainte de la liberté. Grande et terrible leçon, car un peuple qui se laisse ainsi surprendre par un pouvoir corrompu et corrupteur, est comme l'adultère qui ne reconnait avoir mérité son sort que le jour où il est dévoilé !

On voit encore à l'œuvre aujourd'hui les chefs de ce parti qui, après avoir protesté de leur désir d'apaiser les esprits, les agitent sans répit et se constituent les accusateurs (?) du Gouvernement du 4 Septembre, contre lequel ils n'ont pas assez de blâme et d'injures à déverser. Eux, les chefs de la réaction, qui s'intitulent les hommes d'ordre par excellence, sont les agitateurs impitoyables et hypocrites qui troublent obstinément la société et forment obstacle à la reprise du commerce, de l'industrie, des transactions, dont l'agriculture profiterait la première. Et cependant, quels sont les vœux secrets et le mobile du parti conservateur ? Il se borne à demander que ses denrées se vendent bien, que les fonds publics qu'il a en portefeuille atteignent les cours les plus élevés, que sa table soit abondante, sa digestion facile, son sommeil point troublé. Il n'a pas d'autre critérium, là se limite son horizon. Il bégaie parfois les mots de « citoyen, d'honneur, d'indépendance », parce qu'il les entend prononcer, mais, comme il n'en comprend pas la signification, de pareils mots sont peu dangereux dans sa bouche. Pour lui, la morale consiste à ne pas enfreindre la loi ; ou, suivant l'expression de maître Guérin, à la tourner pour la respecter; pour lui, la probité ne réside seulement que dans le respect

du bien d'autrui. Qu'est-ce à ses yeux que le dévouement, le sacrifice, l'amour de la patrie, la diffusion des lumières, l'idée du progrès, de l'amélioration sociale, de l'indépendance des peuples, de la dignité nationale ? Des mots, des mots, rien que des mots, bons, tout au plus, « à mettre dans les livres ». Il est persuadé que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, pourvu que l'existence y soit sans secousses nécessaires, pourvu qu'aujourd'hui ressemble à hier et demain à aujourd'hui. Enthousiaste de tous les genres d'immobilité, fervent admirateur des lois de « sûreté générale, » il est absorbé par lui-même et ne demande rien moins que la cristallisation, à son profit, de l'espèce humaine. Il fait toujours le jeu du premier intrigant couronné qui se présente à ses suffrages en se déclarant le « protecteur de l'ordre et des bons citoyens, » comme si l'on pouvait fonder quelque chose sans l'ordre. S'appuyant sur lui comme sur un tuteur, il accède à toutes ses exigences et, grâce à la pression administrative, toujours dévouée au maître qui choisit le parti conservateur pour complice, lui compose les majorités obéissantes que l'on sait. Mais il a tellement l'habitude de se reposer sur les gouvernements de force, il a tellement l'habitude d'être protégé par eux, qu'il ne sait pas se protéger lui-même quand ceux-ci viennent à lui manquer. Apôtre invétéré de l'ordre, il ne sait pas garantir l'ordre quand, abandonné à lui même, il se trouve en présence d'un danger. Déshabitué de l'énergie, il ne sait pas se créer des moyens d'énergie et, contre un parti violent qui s'affirme, il ne va pas au-delà de la « manifestation pacifique » de la place Vendôme. On l'a vu, au 18 mars, alors qu'il était l'arbitre suprême de la situation, qu'il pouvait empêcher l'insurrection et tous les malheurs qui en ont été la suite. Décidément, ce parti conservateur qui n'a jamais rien sû, ni pu conserver, ni sauvegarder ; qui a laissé choir tous les pouvoirs qu'il a acclamés et qui se sont appuyés sur lui, ce parti de l'ordre,

qui, en somme, a produit tous nos bouleversements, n'est pas autre chose que le parti de la sottise, de l'égoïsme, de la pusillanimité, dont l'unique préoccupation est d'acheter le repos à tout prix, fût-ce à celui de la honte.

Croyant que le repos est la vie et l'engourdissement des peuples le signe de leur prospérité, il doit, suivant la logique des choses, tomber sous le poids de son propre mépris et de son impuissance à bien faire.

Par un singulier renversement des lois de la conscience et de la logique, ce sont pourtant les gens de ce parti qui, à la remorque abusive des meneurs en chef et d'une presse figaresque, ont osé jeter l'insulte au Gouvernement de la Défense nationale ! ce sont ces tristes coryphées qui osent pousser l'impudence jusqu'à ne pas déguiser leurs rancunes et leurs menaces contre certains hommes du 4 Septembre ! ce sont eux qui rendent ces hommes responsables de toutes les calamités qui sont venues, comme une trombe, fondre sur notre malheureux et si coupable pays ! ce sont eux qui les accusent d'avoir tout désorganisé. Vous l'entendez ? *d'avoir tout désorganisé !* Mais, fut-on de bonne foi, on ne dit pas de pareilles énormités. Les articuler seulement c'est déceler une atrophie des facultés cérébrales ou insulter à ses partisans comme à ses lecteurs. Quand l'évidence aveugle chacun en France et en Europe, qui ne sait que c'est l'Empire qui a tout désorganisé par son favoritisme, son incurie, son impéritie ; que c'est l'Empire qui faisait dire à la tribune que tout était prêt, que l'on *n'avait pas seulement un bouton de guêtre à acheter*, quand aucun service n'était assuré, quand les effectifs n'existaient que sur le papier, quand la garde nationale mobile n'était convoquée que pour nommer ses officiers à l'élection et non point pour recevoir son instruction militaire ? Qui ne sait encore, en France et en Europe, que l'Empire, après la

déclaration des hostilités, ne put faire faire de distributions régulières de vivres à l'armée du Rhin ? Cependant le budget de la guerre se chiffrait chaque année par centaines de millions, et si l'Empire avait voulu justifier la prévoyance dont il se targuait, il aurait pu réaliser une bonne organisation avec des ressources aussi considérables. Le Gouvernement de la Défense nationale, privé d'armées, puisque celle de Sedan était prisonnière et que celle de Metz était bloquée, eut à en constituer de nouvelles et à pourvoir aux exigences si diverses de leur formation. Avec une rapidité surprenante, si l'on considère l'ensemble de ses efforts, il leva plus d'un million d'hommes, créa les deux armées de la Loire, celles du Nord et de l'Est qui, peu exercées et peu aguerries cependant, soutinrent, avec résignation et courage, malgré les intempéries et les privations, l'honneur de nos armes, en prolongeant, pendant cinq mois, une résistance jugée impossible dans la pensée de l'ennemi après la capitulation de Sedan. Si l'on joint donc à l'urgence, à l'immensité des besoins, à la nécessité d'une grande promptitude, les luttes à soutenir contre l'invasion, l'inertie des populations agricoles, les difficultés des ressources, les rigueurs de la saison, le désordre général de l'administration, on concevra la confusion des premiers moments, le désarroi des intendances, la facilité criminelle de certains fournisseurs à tromper l'Etat, les plaintes amères de quelques chefs de corps, inférieurs aux circonstances, et la violence des reproches entre des généraux et des ministres. La faute de la situation fut imputée à crime au Gouvernement de la Défense nationale, dont les membres avaient protesté contre la guerre, et ce furent ceux-là même qui déployèrent toute leur énergie pour chasser l'étranger du territoire qui furent rendus responsables des fautes de l'Empire.

Certes, si la France fût sortie victorieuse de la lutte, ces déchaînements contre les hommes du 4 Septembre se fussent

produits dans un sens contraire ; ils n'en n'eussent peut-être été que plus dangereux pour notre régénération, car l'ignorance, la légéreté et la présomption qui distinguent notre race n'eussent point été ébranlées. Alors on aurait vu le parti conservateur, courtisan fidèle du succès, dresser des arcs de triomphe pompeux, tresser des couronnes de lauriers, s'enguirlander de fleurs éclatantes ; on aurait entendu ses acclamations frénétiques, ses louanges hyperboliques et ses chansons où « la gloire » aurait rimée avec « la victoire. » Nos généraux auraient tous été de grands capitaines ; nos soldats, tous des héros ; nos mobiles, tous des troupiers finis ; notre intendance, qu'il n'aurait point oubliée non plus dans son transport fiévreux, aurait été la première du monde. Mais la nécessité des réformes administratives et de la réorganisation militaire, sur les bases radicales du service obligatoire pour tous, n'aurait point été sentie.

Est-ce à dire maintenant que le Gouvernement du 4 Septembre fut impeccable et qu'il ne se trompa jamais ? Il eut aussi ses heures d'oubli, d'entraînement, disons plus, de défaillance. Mais comme il faut considérer la pensée, l'action et le résultat dans les actes politiques, le temps, le milieu et les circonstances où ils se produisent, tout esprit équitable reconnaîtra que les intentions de ce Gouvernement n'ont jamais cessé d'être pures et que les fautes qu'il a commises ne furent, en somme, que des fautes de patriotisme. Ses décisions furent souvent mal interprétées, ses ordres mal compris et plus mal exécutés encore, mais ce fut par le fait d'agents et d'officiers dont l'intelligence, la capacité et l'énergie n'étaient pas à la hauteur du dévouement. En raison des événements précipités qui se sont succédés pendant cinq mois consécutifs, et de l'interception par l'ennemi des communications télégraphiques, ferrées et postales, ces mêmes décisions, ces mêmes ordres éprouvèrent dans leur exécution

des contre-temps qui en dénaturèrent l'esprit, la portée et en modifièrent profondément le côté pratique et transitoire. Le but final que se proposait le gouvernement du 4 septembre, la délivrance du territoire, ne fut pas atteint parce que dès l'origine il fut mal secondé de chefs militaires plus habiles théoriciens que manœuvriers expérimentés et plus professeurs qu'officiers énergiques; plus braves aussi et meilleurs rédacteurs de proclamations que divisionnaires aptes, plus soldats que généraux. Attendant l'ennemi de pied ferme dans la plus vaste enceinte fortifiée qui soit au monde, ces infortunés, poussant les principes jusqu'aux dernières conséquences, réduisirent la défensive à l'immobilité et, avec des moyens puissants, ne tentèrent jamais une diversion écrasante et opportune. (1)

L'erreur fondamentale du Gouvernement de la Défense nationale fut de méconnaître l'état de la société française : démoralisée et pervertie, elle ne ressentait plus que l'exclusif besoin de se repaître des jouissances matérielles dans lesquelles l'Empire l'avait plongée; le sentiment du devoir et de la liberté s'était émoussé au contact impur des passions animales, l'esprit public ne pouvait donc plus être ce qu'il avait été à la fin du dix-huitième siècle, au sortir et sous le coup de l'émancipation de 89, préparée par les philosophes et les encyclopédistes. S'inspirant de son patriotisme et de sa foi à l'honneur, le Gouvernement de la Défense nationale les crut partagés par le pays tout entier parce qu'il les éprouvait vivement, et que Lyon, Lille et Marseille avaient mêlé leurs acclamations à celles de la population de Paris. Comme il est de la nature humaine de croire facilement au succès de ce qu'on désire, il se trompa dans sa conviction que le mouvement de 92 se répéterait en 1870 et qu'en déclarant la patrie en danger quatorze armées allaient surgir

(1) Voir la note C.

du sol comme aux jours de la République où Carnot organisait la victoire. Il se trompa encore en croyant qu'il suffisait, pour suppléer à l'élan national, de lever les citoyens et de les enrégimenter, attendu qu'une nation de citoyens braves sera toujours vaincue par une armée de sóldats médiocres, bien disciplinés et bien commandés, surtout à présent que les conditions de la guerre sont changées par le perfectionnement de l'artillerie, par les armes à longue portée et à tir rapide. Comptant sur le courage individuel du soldat français, courage stérile s'il n'est mis en œuvre par d'habiles généraux, il méconnut les changements apportés par la science à la tactique moderne ou, du moins, n'en tint pas assez compte. S'il se ressouvint facilement que l'infériorité de notre état-major était dûe à l'abaissement du niveau des études dans nos écoles militaires, à leur abandon et à leur oubli par des officiers supérieurs plus ambitieux de servir les desseins de l'Empire que de se perfectionner dans leur art, il oublia trop facilement aussi qu'en haine systématique de ce même Empire, une certaine presse démagogique, traîtresse à la France au bénéfice de l'étranger, avait jeté l'indiscipline dans nos troupes et qu'il allait avoir à combattre ce fléau, mille fois plus redoutable que le feu de l'ennemi car il détruit plus sûrement les armées.

Tel est le bilan des erreurs du Gouvernement de la Défense nationale. A défaut d'équité, ses adversaires les plus implacables ne pourront le dresser avec plus de sévérité que je le fais. Créé pour vaincre et dominer la situation, d'où il était né, il fut dominé et écrasé par elle. En effet, au lendemain de la capitulation de Sedan, il n'y avait d'autre alternative que celle de périr honteusement en se soumettant à la discrétion du vainqueur, ou de périr glorieusement en résistant, avec chance au moins de délivrer le pays. Pareil au sauveteur qui se sacrifie pour arracher une victime à la mort et qui succombe dans sa noble entreprise, ce gouver-

nement succomba par la faute des circonstances et non par le fait de ses erreurs généreuses ; avec des moyens improvisés, il balança longtemps les efforts d'un ennemi formidable, préparé de longue date à l'envahissement de notre territoire, et il n'y a pas de doute qu'il serait parvenu à l'en repousser si, par un jeu cruel, la fortune ne lui avait été constamment rebelle et si un concours fatal de choses imprévues et diverses n'avait déjoué tous ses efforts. (1) A part quelques honorables exceptions, le Gouvernement de la Défense nationale fut privé de généraux vraiment dignes de ce nom, ainsi que de négociateurs diplomatiques capables. Abandonné de l'Europe entière, il eut encore à surmonter les embarras de l'intérieur que lui suscitaient ses adversaires politiques par leurs sourdes menées. Dans les conditions si défavorables où il se trouvait placé, l'immensité de la tâche le chargeait, en apparence, d'un lourd fardeau de responsabilité, dont on essaie de l'accabler aujourd'hui, sans remarquer que l'on cherche à innocenter, par cette manœuvre coupable, le méprisable César, auteur réel de tous nos maux. Certainement, le Gouvernement de la Défense nationale s'illusionna sur le patriotisme de la nation, mais ce ne fut qu'une erreur, erreur inspirée par la grandeur des sentiments républicains, et non pas une faute. En arrachant le pays à son inertie, le fruit de cette erreur fut de le relever à ses propres yeux et finalement de le préserver de la honte où il avait été plongé à Sedan. Au lieu de la lui reprocher comme une faute, il faut, au contraire, louer le Gouvernement de la Défense nationale de cette erreur : grâce à elle, et c'est là que se trouve le résultat du sacrifice, nous nous sommes réhabilités aux yeux de l'Europe et aux nôtres, et quand un peuple amolli se relève sous la pression d'une adversité méritée, il est à la veille de resaisir son ascendant moral dans le concert des nations.

---

(1) Voir la note D.

Voilà l'œuvre de ce gouvernement tant honni et tant décrié aujourd'hui.

Cette œuvre dont la portée est amoindrie dans le présent et dont les salutaires conséquences ne sont pas saisissables pour l'aveuglement des conservateurs, est féconde en promesses de résultats heureux dans un avenir prochain ; puisse cet avenir luire bientôt aux yeux de tous et être le signe précurseur de la véritable prospérité et de la véritable puissance de la France régénérée !

En dépit des insultes et des outrages des partis monarchistes, en dépit des clameurs et des calomnies du sordide troupeau des gazetiers aux gages de la réaction, malgré l'indifférence et la partialité des contemporains, l'éternelle justice et l'immortelle vérité consacreront aux hommes du 4 Septembre une belle page de l'histoire, car c'est à eux, sans contredit, à qui nous devons la résurrection nationale.

A l'heure ou nous sommes, le pays est troublé par les manœuvres obliques des conservateurs. Il a pourtant besoin de sécurité et de repos. Il est tant d'en finir avec ces accusations sans cesse renouvelées, qui passionnent les esprits en les égarant et détournent chacun des devoirs pressants du jour. Chaque reproche, chaque mot qui soulève d'anciennes rancunes ou des colères nouvelles, est une conspiration contre la France, car c'est un jour de plus d'occupation étrangère, un jour de plus d'intérêt de la dette, un jour de travail et de prospérité dérobé à l'avenir.

Réduisons donc ces accusations à leur propre valeur.

La réaction reproche au Gouvernement de la Défense nationale la date du 4 septembre. Mais la réaction sait bien cependant que le pouvoir était vacant et que le Corps-Législatif se refusait néanmoins à proclamer la déchéance,

voulant lier ainsi le sort du pays à celui du souverain déchu. La direction manquant, toute déplorable qu'elle était, l'agitation, la confusion, le désarroi régnaient sans partage et laissaient au hasard le soin de sortir des embarras de la situation. C'est alors que fut constitué d'urgence un Gouvernement de Défense nationale, dont les membres ont été usurpateurs contre les hommes de la Commune, car lorsqu'ils arrivaient à l'Hôtel-de-Ville on proclamait le nom de Félix Pyat. Le lendemain, ils réclamaient l'élection et la convocation d'une Assemblée. Le décret en fut rendu quatre jours après et, à défaut d'élections devenues impossibles, plus de 300,000 voix dans Paris ratifièrent ce qui s'était accompli.

La réaction reproche au Gouvernement de la Défense nationale d'avoir proclamé la République. Mais les citoyens qui prirent le fardeau des affaires à cette époque et dans un pareil moment pouvaient-ils proclamer autre chose ? A t-on vu les partisans d'Henri V, les partisans des princes d'Orléans, les partisans du bonapartisme faire acte de patriotisme en ce moment et apporter leurs concours d'efforts pour essayer d'arrêter la France sur le penchant de sa ruine ? Non, en égoïstes qui disent : *Périsse plutôt la France que mon parti* ! ils se sont abstenus, ils se sont tenus à l'écart, fuyant la plupart à l'étranger ; ils ont déserté, en se réservant de venir plus tard, sous la protection de la liberté donnée par la République, jeter le blâme et déverser l'insulte sur les hommes de cœur qui ont fait leur devoir de Français et de citoyens. Ah ! la réaction reproche aux hommes du 4 Septembre d'avoir proclamé la République. Est-ce que ces hommes n'étaient pas des républicains ? est-ce qu'ils n'avaient pas toujours lutté et souffert pour le triomphe de la liberté ? est-ce que, pour complaire aux conservateurs timides, cauteleux et pusillanimes, ils devaient renier leur

passé, leur croyance, et proclamer autre chose que l'avénement de la République ? Et la grande majorité du peuple français, désabusée aujourd'hui du colosse napoléonien aux pieds d'argile, cette grande majorité que la réaction compte pour rien, pour un troupeau, et qu'elle essaie de flatter en attendant qu'elle l'étrangle, cette majorité a-telle demandé Henri V ou un prince d'Orléans ? réclame-t-elle l'un d'eux ?

Les élections dernières sont là pour répondre significativement à la réaction conservatrice.

Et au nom de qui encore la République a-t-elle été proclamée le 4 Septembre ? est-ce au nom d'un homme, au profit d'une ambition personnelle ?

Elle n'a été proclamée au nom de personne, mais au nom seul d'un principe, le plus sacré de tous, celui de la Défense nationale, qui appelle tous les citoyens, sans distinction d'âge, de fortune, d'opinion au secours de la Patrie envahie par les armées de l'étranger. A dater de ce jour, malgré les agissements des partis monarchiques et les violences d'une démagogie farouche qui ont bouleversé notre société politique et lui ravissent encore le repos, malgré les événements funèbres qui ont ensanglanté la France, malgré les excès de la Commune, malgré les turpitudes du parti conservateur, la République a été définitivement fondée, car elle nous a rendu l'honneur en effaçant l'opprobre que nous avait léguée l'Empire.

La nation, réveillée aujourd'hui, a horreur des iniquités féodales autant que des fureurs démagogiques : le 30 avril et le 2 juillet elle a signifié sa résolution de n'accepter pas plus le drapeau blanc que le drapeau rouge ; elle ne veut plus de la monarchie, parce que la monarchie opprime la liberté par l'ordre qui devient le despotisme, et elle repousse l'anarchie, parce que l'anarchie détruit l'ordre par la liberté qui devient la licence. La nation comprend enfin que la République seule allie l'ordre à la liberté, dont l'union est

la concorde. Elle comprend que le perpétuel retour de révolutions tous les quinze ans n'édifie que des ruines, parce que depuis soixante-dix ans la liberté n'a pas été garantie dans son plein exercice par la loi, parce qu'on a séparé la liberté de l'ordre, et parce qu'on a personnifié celui-ci en l'entourant de remparts formidables et de canons toujours chargés. Une centralisation étouffante, cent mille fonctionnaires rangés en bataille, une administration qui ordonne tout, prévient tout, réglemente tout, dirige tout ; une organisation hiérarchique, une police préventive, des ordonnances compressives, des fonctionnaires inviolables, des tribunaux privilégiés, voilà la savante mécanique qui, chez une nation qui se prétend civilisée, brise toute résistance et broie tout individu, tandis que la loi seule devrait être toute puissante, le citoyen rendu maître et responsable de ses actions, le fonctionnaire réduit au droit commun, l'administration justiciable des tribunaux, et le juge seul interprète de la loi. Voila ce que peut donner la République, car son règne est celui de la justice, de la liberté, du travail, de l'instruction. Gardant ce qui est bon et améliorant ce qui est défectueux, c'est ainsi que la République est conservatrice en obéissant à la loi du progrès.

L'ordre que donne la République fuit les mystères et les ténèbres, car il ne redoute ni la lumière de la discussion, ni l'éclat du jour ; il n'appréhende aucun enthousiasme et ne craint aucune expansion, parce qu'il se laisse gouverner par l'esprit public au lieu de le dominer ; il ne voit dans la liberté d'un adversaïre que la garantie de la sienne, parce qu'il subordonne toujours l'intérêt de chacun à celui de tous ; il n'a pas besoin pour se maintenir de lois sur la presse, ni de ses observateurs anonymes dont les ministres monarchistes récompensent les indiscrétions ; expression de l'état tranquille et confiant de la natiou, où les fonctions existent au profit des administrés et non à celui des admi-

nistrateurs ; il ne fournit pas non plus à l'armée du pays l'occasion de se transformer en une vaste gendarmerie chargée de surveiller les citoyens.

Le Gouvernement de la République parvient à établir cet ordre et à l'assurer par la pratique constante de la liberté, par l'instruction obligatoire et gratuite, par l'obligation radicale pour tous du service militaire, par la décentralisation administrative, par la bonne organisation des finances, par l'impôt rendu équitable et réparti d'une manière unique et proportionnelle, enfin par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, union adultérine s'il en fût au monde ; car, en déclarant que la religion n'est point de sa compétence, le législateur républicain proclame le respect de sa conscience et est chrétien par son abstention même.

Etablissant ainsi l'ordre véritable dans la société, les institutions républicaines sont remplies de force, de sagesse et de modération, parce qu'elles ne reconnaissent de priviléges que ceux de l'honneur, de droits que ceux du mérite, de titres que ceux du talent ; leur protection n'est réservée qu'à l'innocence et au malheur.

Je n'établirai pas de rapprochement entre l'ordre donné par la République et l'ordre tel que les conservateurs monarchistes l'entendent et veulent l'établir de nouveau. J'ai fait suffisamment les différences profondes qui séparent l'un de l'autre, en me bornant à énoncer aujourd'hui ce que je considère comme essentiel. La France sait maintenant quel est du régime monarchiste-conservateur et du régime républicain celui qui peut donner la plus complète satisfaction à ses vœux et à ses besoins, et assurer le plus large développement aux intérêts de sa vraie gloire et de sa prospérité.

Nunc animis opus, nunc pectore firmo.

LUDOVIC CARTIER.

EX-COMMANDANT DES FRANCS-TIREURS DU PAS-DE-CALAIS.

Boulogne-sur-mer, 1er septembre 1871.

NOTE A

VOIR LA PAGE 3

Extrait de la France du Nord *du* 19 *juillet* 1871.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez dû lire dans la *Colonne* une rectification que j'avais adressée au *Journal de l'Aisne* et que je vous avais prié de reproduire in-extenso, l'occupation prussienne à Laon ayant obligé le rédacteur à supprimer certains passages. Il va sans dire que c'est à votre journal que j'ai donné communication du texte *exact* de ma rectification et non à la *Colonne*; en le publiant dans un de vos plus prochain numéros vous rendrez service à la vérité.

Recevez, etc.

L'ex-Capitaine commandant les Francs-Tireurs du Pas-de-Calais,

Ludovic Cartier.

Boulogne-sur-Mer, le 18 juillet 1871.

*
* *

A Monsieur le Rédacteur du *Journal de l'Aisne*,

22, rue Sérurier, à Laon.

Monsieur le Rédacteur,

Rentrant de Prusse, où j'étais en captivité, un ami me fait parvenir un exemplaire de votre numéro du 20 avril dernier, dans lequel je lis, sous le titre de : La guerre de 1870-71 dans le département de l'Aisne — *Éphémérides de l'invasion*, un entrefilet relatif aux forces militaires auxiliaires détachées à

La Fère, et dont le dernier paragraphe est ainsi conçu : « Enfin » la compagnie de Boulogne, comptant deux capitaines, un » lieutenant, deux sous-lieutenants et quatre-vingt-quinze com- » battants, bien armés, bien disciplinés, braves, tous jeunes, » fut très-remarquée par son attitude et son courage. Elle fit » de nombreuses sorties pendant l'investissement, ravitaillant » la place, ramenant des provisions, des bestiaux, réquisition- » nant dans les communes voisines et allant même, un jour, » jusqu'à Crépy, faire des prisonniers.... français, parmi les- » quels M. Gain, adjoint. »

Vous paraissez surpris que nous ayons eu l'audace d'aller « jusqu'à Crépy; » vous auriez été surpris bien davantage si vous aviez sû que nous sommes allés dans Laon même, y préparer un coup de main, alors que la cavalerie Wurtembergeoise était cantonnée dans les faubourgs et que la ville était occupée par huit cents hommes d'infanterie appartenant au 48me, également Wurtembergeois, et tous disséminés chez les habitants. Il s'agissait pour nous d'enlever, mort ou vif, le préfet prussien, et de l'emmener à La Fère, ainsi qu'une somme de un million qu'il avait en dépôt dans sa chambre à coucher, à l'hôtel de la Préfecture. Ce million avait été extorqué à la ville de St-Quentin par les autorités allemandes. Il n'a pas dépendu de nous que cette expédition ne fut exécutée comme nous l'avions projetée. Mais abordons notre sujet.

C'est moi, M. le rédacteur, qui commandais la compagnie de Boulogne-sur-Mer, et je vous déclare et affirme qu'aucun acte arbitraire d'aucune espèce, surtout de celle que mentionne votre estimable journal n'a été ordonné ou commis par moi ou par quelqu'un de mes officiers ou de ma troupe.

Permettez-moi donc de rétablir, suivant la vérité des faits, la relation exacte des événements qui ont eu lieu à Crépy, lorsqu'un détachement de la compagnie des Francs-tireurs de Boulogne-sur-Mer s'y est présenté.

En exécution d'ordres reçus du commandant de la place de La Fère, qui les tenait lui-même du général commandant supérieur de la région du Nord, depuis deux jours, deux escouades de ma compagnie, la 1re et la 3e, chacune forte de vingt-cinq hommes, fouillaient, sous ma direction personnelle, tout le pays compris entre le Parc, Danisy, Rogecourt, Versigny, Fressancourt, St-Nicolas-aux-Bois, Bertaucourt, la forêt de St-Gobain où l'on avait signalé la présence des éclaireurs prussiens.

Le 9 novembre 1870, vers huit heures du matin, par un brouillard humide et froid, j'arrivai effectivement « jusqu'à Crépy » où j'avais mission de prendre des renseignements. Cette malheureuse localité, placée sous le canon de l'ennemi qui l'en menaçait sans cesse, était alors exploitée, rançonnée et pillée à l'aide de contributions de guerre et de réquisitions de toute nature et de toute espèce qu'il plaisait aux Prussiens d'établir dans ceux des départements qu'ils avaient envahis et qu'ils infestaient. La cruauté, la rapacité et la gloutonnerie des Prussiens, qui les distinguent tout spécialement des autres peuples du Nord de l'Europe, n'ont d'égales que la lâcheté individuelle de leurs soldats et la morgue insolente de leurs officiers, ce qui n'exclut pas d'ailleurs la bravoure et les qualités militaires incontestables de ces derniers.

Mais passons.

Je recueillis les renseignements qui m'étaient nécessaires et ils me furent donnés avec un louable et patriotique empressement. Par conséquent, pas plus « M. Gain, adjoint » que tout autre habitant de Crépy ne furent inquiétés dans leur liberté et encore moins emmenés « prisonniers » à La Fère.

Je crois que c'est ce même adjoint qui remplissait alors les fonctions de président de la commission municipale ; toujours est-il qu'il m'invita spontanément et bien cordialement à accepter *chez lui*, avec mon lieutenant, M. Albéric Beaufils, un déjeuner qu'il estimait devoir nous être nécessaire. Le fait est que ma troupe et moi, nous avions un besoin réel de réparer

nos forces. La municipalité et les habitants du pays firent à mes hommes un accueil hospitalier et empressé ; on les installa à la mairie, où ils reçurent du bouilion, de la viande chaude et du vin, et il va sans dire que, pendant qu'ils mangeaient, des sentinelles vigilantes et bien embusquées faisaient bonne garde autour de Crépy.

Cet adjoint, qu'il est bien établi maintenant que je n'arrêtai pas, me fit même présent d'une carte du pays, que je possède encore, et qui ne le cède en rien aux levées de l'état-major dont je me servais.

Trop ennemi de l'arbitraire pour consentir jamais à l'exercer moi-même, alors que tout le monde croyait à la nécessité d'en faire sur les grands chemins et ailleurs à cette malheureuse époque ; mais soucieux, au contraire, d'assurer la sécurité des personnes dont l'identité et la sincérité des déclarations s'établissaient toujours facilement pourvu qu'on y mit de la bonne volonté et qu'on ne voulut pas les effrayer en jouant au personnage important et à l'arbitre souverain avec elles ; soucieux surtout de protéger les femmes, les vieillards et les enfants que les malheurs de la guerre chassaient de leurs foyers, j'eus la satisfaction, à *Crépy même*, au lieu d'y opérer des arrestations, ainsi que l'a enregistré votre journal, d'y délivrer à des infortunés, victimes des exactions de l'armée allemande, des saufs conduits qui eurent pour effet de les soustraire à toute vexation des autorités de village et de leur permettre de gagner sans encombre la gare de Tergnier, qui était pour eux l'asile du salut.

Je faillis même pour ce fait m'attirer les imprécations de certaines commères de Crépy qui, plus mal élevées que bien raisonnantes, s'obstinaient, ainsi qu'on l'a vu trop souvent de la part de certaines autorités, affolées à l'annonce de l'approche de l'ennemi, à voir des « espions prussiens » dans ces innocentes victimes de l'invasion. Mais c'était le temps, et il doit vous en souvenir, M. le Rédacteur, où, par un aveuglement

fatal et inexplicable, on voyait des espions prussiens partout où ils n'étaient pas et où l'on ne les voyait pas partout où ils étaient.

Voilà, en fin de compte, de quelle manière la compagnie des Francs-tireurs de Boulogne-sur-Mer a fait des prisonniers... français à Crépy, et si l'ex-président de la commission municipale de cette localité, celui dont je fus l'hôte d'un instant, est encore de ce monde, ce que je souhaite de tout mon cœur, il pourra vous confirmer la véracité de mes assertions.

Depuis cette triste époque tant d'événements inouis se sont succédés, tant de catastrophes funèbres ont ensanglanté la patrie, qu'il peut paraître intempestif et inopportun à moi de détourner l'attention de vos lecteurs à propos d'un fait furtif, isolé, oublié aujourd'hui, et qui, s'il se fût produit, n'eut été qu'un incident de plus à ajouter à ceux du même genre qui eurent lieu en France pendant la période douloureuse de l'invasion. Mais si je suis revenu longuement sur ce fait, n'épargnant pas les explications nécessaires, c'est qu'ayant été le chef d'un corps qui s'entoura d'une considération méritée et qui se montra sans peur, je dois dire aussi, puisque vous m'en fournissez l'occasion, comment il fut également sans reproche; gardien de sa réputation intacte, ce n'est pas à l'heure où les volontaires qui le composaient ne sont pas encore rentrés tous des prisons de l'ennemi que je dois cesser ma vigilance; il m'appartiendra toujours, sinon d'empêcher, du moins de combattre tout rapprochement, même involontaire, qui viendrait à être établi entre la compagnie de Boulogne-sur-Mer et ces trop nombreuses bandes de gens sans aveu qui déshonorèrent le nom de « Francs-tireurs » par leur couardise en présence de l'ennemi et par leurs déprédations envers les malheureuses populations de nos campagnes. Ainsi que vous l'avez reconnu, c'était une troupe de soldats loyaux, braves et disciplinés que celle à qui je commandais, et c'est surtout pendant les incendies multipliés allumés par le bombardement que la population de

La Fère a pu constater son dévouement et son abnégation ; cette troupe a fait honneur à la cité boulonnaise, car, si elle fut armée par les soins patriotiques de ses magistrats municipaux, elle employa ses armes à un noble usage et les envahisseurs de notre sol en ont fait, à leurs dépens, de quotidiennes et sanglantes expériences.

Vous voudrez bien reconnaître avec moi, M. le Rédacteur, qu'en raison des motifs que je viens d'exposer je suis et serai, en quel temps que ce soit, toujours fondé à faire rétablir la vérité en ce qui touche l'ex-compagnie des Francs-tireurs de Boulogne-sur-Mer, et à le faire sans souci d'aucune autre considération.

Dans l'espoir qu'il vous plaira d'insérer cette rectification dans un des plus prochains numéros de votre journal, veuillez recevoir, M. le Rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

L'ex-capitaine-commandant les francs-tireurs du Pas-de-Calais,

LUDOVIC CARTIER.

Boulogne-sur-Mer, le 6 juin 1871.

COMPLÉMENT A LA NOTE A

Extrait d'une lettre adressée au commandant des Francs-Tireurs du Pas-de-Calais.

VILLE
DE LA FÉRE
(AISNE)

La Fère, le 19 mai 1871

Mon cher Monsieur Cartier,

. . . .
. . . . . Il ne m'étonne pas que la calomnie ait atteint aussi votre brave compagnie ; ce n'est pas la première fois que je vois les hommes qui sont restés tranquillement dans leur fauteuil et surtout ceux qui se sont *toujours repliés* à l'approche de l'ennemi, calomnier avec acharnement ceux qui, au contraire, lui ont tenu tête. Quant à nous, et surtout quant aux chefs militaires qui vous ont vus à l'œuvre, nous rendrons toujours un hommage mérité à votre bonne discipline et à votre courage à tous. Que ceux qui vous attaquent viennent prendre leurs renseignements à La Fère au lieu de les puiser dans leur esprit de dénigrement et ils changeront probablement de langage.
. . . .

Le Conseiller Municipal faisant fonctions de Maire,

Signé : MOSNY.

NOTE B

VOIR LA PAGE 17

. . . .

« Le métier de franc-tireur, dans une campagne d'hiver surtout, est extrêmement pénible ; il demande une somme de dévouement et d'abnégation, une force physique et morale très rares. Le franc-tireur, toujours en observation près de l'ennemi, embusqué dans les bois, derrière les haies, doit vivre de peu, ne porter ni sac, ni tente ; sa vie n'est qu'une suite non interrompue d'embuscades et d'escarmouches. Son but doit être d'enlever toute quiétude à l'ennemi, de gêner ses marches, d'attaquer ses colonnes dans des positions choisies à l'avance, de décimer ses coureurs et d'enlever ses convois.

« Si le franc-tireur est assez brave pour attendre l'ennemi de pied ferme, s'il est assez énergique pour le suivre sans cesse et le harceler sans merci, c'est le soldat le plus précieux pour la défense d'un pays envahi, l'homme le plus digne de la reconnaissance de ses concitoyens. »

. . . .

Extrait de la brochure du général Gougeard, Commandeur de la Légion d'Honneur, commandant la division de Bretagne (4e *du* 21e *corps*).

Deuxième Armée de la Loire — Division de l'Armée de Bretagne.

Paris. — DENTU.

NOTE C

VOIR LA PAGE 33

Nous empruntons, à l'appui de notre appréciation, des extraits d'une lettre de M. Gambetta à M. Jules Favre, qui a été publiée par les journaux et que le général Faidherbe a ajouté sous forme de note à sa relation de la *Campagne de l'Armée du Nord.*

« Bordeaux, le 16 janvier 1871.

(Tout à fait confidentielle et personnelle)

» Mon cher ami,

. . . .

« Vous voyez s'approcher tous les jours de vous, de la France et de la République, l'horrible catastrophe et vous vous résignez en gémissant.

» Vous vous laissez acculer par la famine. Vous avez laissé passer l'heure et l'occasion favorables pour une victorieuse trouée, et. avec les intentions les plus pures, vous tomberez comme ceux qui sont tombés à Metz et à Sedan.

» Peut-être tenterez-vous à la dernière heure une... honorable sans servir la patrie.

» Ces grands efforts veulent être opportuns pour être efficaces.

» Si vous étiez sorti le 7 janvier, comme le marque votre dépêche du 9 janvier, Chanzy, au lieu d'un échec sur la ligne du Mans, aurait probablement compté un triomphe.

« Si vous sortiez aujourd'hui, demain, après-demain, profitant du moment où les Prussiens ont dégarni leurs lignes pour opposer 200,000 hommes à Chanzy, 100,000 hommes à Bourbaki, vous réussiriez encore.

. . . .

« En ce qui touche votre situation militaire, je vais vous l'exposer dans toute sa fidélité.

» A l'ouest, le général Chanzy, que ma dépêche du 31 décembre vous montrait au Mans, prêt à reprendre l'offensive, s'est vu, à la suite d'opérations qui ont commencé les 27 et 28 décembre, et qui durent encore aujourd'hui, forcé dans ses positions et obligé de battre en retraite derrière la Mayenne.

» Il a eu à supporter l'effort d'une armée de plus de 200,000 hommes, commandés par le prince Frédéric-Charles et le duc de Mecklembourg.

« Les renforts venus de Paris l'ont accablé, malgré une hé.oïque résistance, mêlée malheureusement à de cruelles défaillances.

» Je vous envoie la série de ses dépêches depuis le commencement de ses opérations jusqu'à ce jour. Vous suivrez ainsi par le détail les alternatives de cette lutte terrible. Vous y pourrez admirer la force d'âme de ce brave général. Les causes principales de son échec sont l'absence de coïncidence de sa propre action et d'une action du côté de Paris ; la panique des mobilisés de Bretagne et aussi l'inexpérience des officiers qui commandent à ces troupes.

» Le caractère particulier des armées que nous formons, c'est de manquer de solidité et d'haleine. Elles ne peuvent surtout supporter une série de combats qui prennent plusieurs semaines, entremêlés de succès, mais qui n'ont pas encore amené une grande victoire de nature à les enflammer pour longtemps. C'est ce qui vous explique que depuis le commencement de la guerre nos diverses armées ont eu, tour à tour, au bout d'une certaine période de combats, besoin de se refaire et de se reconstituer.

» C'est un mécanisme trop hâtivement fabriqué et appareillé, qui ne peut marcher qu'un certain nombre de jours et qu'il est nécessaire de remonter d'une façon chronique ; mais ces inter-

mittences ne doivent ni vous affaiblir ni vous abattre, elles sont dans la nature des choses ; il faut simplement être résolu à ne jamais se lasser et à reprendre patiemment, après chaque échec, le travail de réorganisation et de résistance à outrance.

Ainsi nous avons fait après la première prise d'Orléans, après les défaites essuyées au mois de novembre par l'armée de l'ouest, à Nogent-le-Rotrou, quand le Mans a été une première fois menacé ; de même après Tours et la seconde évacuation d'Orléans, après la défaite de Cambriels. à la Burgonz.

» Ainsi faisons nous aujourd'hui derrière la Mayenne pour la deuxième armée de la Loire, et c'est pour cette œuvre que, sur les instances du général Chanzy, je me rends ce soir à Laval. On comprend qu'il doit en être ainsi jusqu'à ce que des troupes si tendres et de formation si récente aient véritablement acquis le tempérament militaire.

» Il doit également en être ainsi pour un autre motif : c'est qu'au bout d'un certain nombre d'engagements heureux pour nos armes, toutes les fois que nous rencontrons les Prussiens inférieurs ou égaux en nombre, ils parviennent à accumuler sur le point disputé des masses très-supérieures, ce qui, dans le cas particulier du général Chanyz, n'aurait pu se produire si Paris avait tenté de nombreuses diversions autonr de ses murs et une sortie sans esprit de retour.

» Il est évident, en effet, que l'armée qui est dans Paris ne peut pas seulement être une force défensive ; elle doit constituer une armée d'opération extérieure, une armée de secours capable de prendre la campagne et augmenter par là le nombre des forces opérant à l'extérieur contre l'ennemi. J'estime que le rôle des armées crées par la province est double : converger vers Paris comme force offensive, ou bien enlever aux assiégeants et tenir loin de la Capitale des forces imposantes qui diminueraient d'autant la profondeur des lignes d'investissement ; mais, à tous ces points de vue, le succès final n'est

possible qu'à la condition que Paris sorte en temps opportun de sa persistante inaction.

» Il faut bien retenir d'ailleurs que dans la longue série de ces efforts faits par nos jeunes troupes, outre le péril couru par l'ennemi en s'éloignant outre mesure de sa base d'opération, chaque journée lui coûte beaucoup de monde, et même lorsqu'il triomphe ses forces s'épuisent.

. . . .

. . , ...

» Le général Chanzy est éminemment propre à cette guerre de combats sans cesse renaissants, dont le but est d'user l'ennemi.

» Vous pouvez être assuré qu'en quelques jours nous aurons rétabli cette seconde armée sûr laquelle on dirige déjà le dix-neuvième corps, qui va former son aile gauche à Flers.

» La perte de la ligne de la Sarthe est certainement importante. Toutefois, il ne faut pas en exagérer les conséquences, car, une fois refait, le général Chanzy pourra, par un mouvement vigoureux sur la droite de l'ennemi, dans la direction d'Alençon, le forcer à rebrousser chemin. Cette opération pourra être appuyée par le 25e corps et la colonne mobile du général Clecet qui s'étend de Tours à Calerzon. Dans l'est, nos affaires vont beaucoup mieux... L'entreprise dn général Bourbaki, dont vous avez saisi l'importance, a déjà produit d'importants résultats.

» Le tableau ci-joint des dépêches relatives à ses mouvements et aux succès déjà obtenus, vous initiera fidèlement à toutes les phases de l'opération, mais je tiens à constater, pour lui, comme pour Chanzy, que l'action a commencée dès les derniers jours de décembre, ainsi que je vous l'avais annoncé, et qu'en réalité, depuis près de vingt jours, ces deux armées se battent constamment avec des fortunes diverses, mais toutes dans votre intérêt, car les revers de l'une et les succès de l'au-

tre ne vous sont pas moins profitables, puisqu'elles retiennent loin de vous les meilleures troupes qui environnent Paris.

» C'est Frédéric-Charles qui commande toutes les forces prussiennes dans l'Ouest, et qui est acharné sur Chanzy depuis vingt jours; c'est Manteuffel qui est général en chef et qui a amené sur Bourbaki 100,000 hommes de plus, dérobés aux lignes d'investissement. Werder a été destitué, car les Prussiens ont la bonne méthode, et chez eux les généraux battus sont relevés de leur commandement. Il est allé rejoindre Von der Thann et Steinmetz. Et pendant toutes ces luttes, que fait Paris? Rien. Sa population supporte stoïquement les obus des Prussiens, mais on se demande non-seulement en France, mais en Europe, ce que fait la population militaire.

» Cependant le temps vous presse, vos dépêches ne nous laissent à cet égard aucune certitude, qu'attendez-vous pour agir? Autour de vous tout le monde a adjuré.

» Je vous ai envoyé mon vote, je viens de vous exposer les nécessités de la situation, je vous ai fait connaître l'opinion générale, unanime dans le sens d'un effort immédiat; retarder plus longtemps, quel que soit le motif, le prétexte d'une pareille faiblesse, serait un acte coupable contre le pays et contre la République; même indirectement je ne veux pas m'y associer. Vous avez en main la puissance et le droit nécessaires pour vous faire obéir.

» Usez-en; mais vous comprendrez que mon devoir est de faire connaître à la France vos dépêches si caractéristiques sur la situation et sur la direction militaire de la capitale.

» En conséquence, si le 23 je n'ai pas reçu une dépêche nous annonçant qu'une sortie sans esprit de retour est engagée avec tous vos moyens, je ferai connaître à la France la vérité toute entière.

» GAMBETTA. »

NOTE D

VOIR LA PAGE 35

. . . .

» Le général d'Aurelle de Paladines, qui, bien qu'au cadre de réserve depuis deux ans, s'était empressé de mettre son énergie et son expérience au service du pays, avait créé cette armée avec un soin et une promptitude qui lui font le plus grand honneur. C'est à lui qu'elle doit son existence et ses succès; c'est à ses hautes capacités militaires que la France doit cette formation, qui fut le type de toutes celles que la délégation du Gouvernement en province allait faire surgir avec une volonté et un patriotisme que les menées politiques qu'on lui reproche ne peuvent faire oublier. Qu'on ne perde pas de vue, si l'on veut être équitable, la situation dans laquelle se trouvait alors le pays, les difficultés qu'il fallait surmonter, le danger qui menaçait de toute part. Qu'on se rappelle enfin l'impression causée, par ces créations incroyables, sur nos ennemis et chez toutes les puissances européennes, qui, malgré leur indifférence, applaudissaient aux efforts sublimes d'une grande nation se roidissant contre la mauvaise fortune. »

Général CHANZY,

La Deuxième Armée de la Loire.

Paris. — Henri Plon.

ERRATA.

1° Page 22, ligne 31 : En homme vraiment désintéressé les malheurs du pays, etc.

Lire : En homme vraiment désintéressé *des* malheurs du pays.

2° Page 23, ligne 26 : Tous ces renseignements mettent seulement en lumière, etc.

Lire : Tous ces *raisonnements* mettent seulement en lumière, etc.

3°. Page 36, ligne 16 : A qui nous devons la résurrection nationale.

Lire : A qui nous *devrons* la résurrection nationale.

4° Page 36, ligne 19 : Il est tant d'en finir, etc.

Lire : Il est *temps* d'en finir, etc.

5° Page 40, ligne 23 : J'ai fait suffisamment les différences, etc.

Lire : J'ai *dit* suffisamment, etc.

BOULOGNE — TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE MAGNIER



BROCHURES DU MÊME AUTEUR :

Le Crédit Agricole et l'Agriculture en France.

De la Répartition de l'Impôt et de son Mode de Perception.

Du Développement de la Richesse Publique.

Réforme de l'Administration Financière.

Les Crises Monétaires : moyens d'en prévenir le retour.

La Banque de France, la Monnaie fiduciaire et son Émission anormale.



BOULOGNE — TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE MAGNIER